

Comment effectuer un dépôt ?

Vous disposerez de 30 minutes afin d'effectuer ce dépôt, avec un maximum de 30 vêtements. Aussi il est dans votre intérêt de bien préparer votre dépôt, d'estimer correctement les prix, de vérifier l'état des pièces et de prendre quelques vêtements supplémentaires dans le cas où, malgré votre bonne volonté, nous refuserions certains articles. Si vous avez plus de 30 articles à vendre, vous pouvez réserver jusqu'à maximum 2 plages horaires (60 pièces).

Que coûtera votre dépôt ?

- Un forfait de 5 euros/30 articles sera demandé à chaque déposant ;
- Sur le montant de la vente réalisée, 15 % seront prélevés au profit de l'école;
- Il vous sera également possible de prendre une assurance facultative de 5 euros/30 articles, ce qui implique que si un article invendu ne vous est pas retourné, il vous sera remboursé au prix de vente prévu, diminué de 15%.

Modalités pratiques :

Si vous souhaitez effectuer un dépôt, vous pouvez nous contacter, afin de prendre rendez-vous, par téléphone au 0471/37.83.68 de 12h00 à 14h00 et de 18h30 à 21h00.

- Reprise des invendus, le samedi 15 février de 16h à 16h30. • Vos articles invendus pourront faire l'objet d'un don à la Pologne si vous le souhaitez.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site www.ecoleNDT.be.

En espérant vous rencontrer nombreux à cet événement.

Le Comité organisateur